



# Appel de candidatures

## Cartoon Forum

Du 14 au 17 septembre 2026, Toulouse (France)

### Séries télévisuelles d'animation (En développement)

### Participation d'entreprises de distribution, d'agents de vente et de maisons d'édition québécoises

La [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#), [Téléfilm Canada](#) et le [Fonds des médias du Canada \(FMC\)](#) sont fiers d'être partenaires de l'édition 2026 du Cartoon Forum qui se tiendra du 14 au 17 septembre 2026 à Toulouse en France.

Créé en 1988, [Cartoon Forum](#) est un forum de coproduction et de financement pour les projets de séries télévisées d'animation. L'événement offre l'occasion aux productrices et producteurs de présenter leur projet à tous les potentiels partenaires financiers réunis et de développer leur réseau en rencontrant des producteurs, diffuseurs, éditeurs et investisseurs européens.

En 2026, l'expertise en animation du Québec et du Canada sera mise en lumière dans le cadre du Cartoon Forum. En plus de prévoir une délégation québécoise et canadienne lors de cette édition, le Québec et le Canada bénéficieront d'une visibilité privilégiée afin de faire rayonner les créateurs d'ici et de créer des passerelles avec l'Europe. À cette occasion, la SODEC, Téléfilm-Canada et le FMC invitent les **entreprises de distribution**, les **agentes et agents de vente** ainsi que les **maisons d'édition québécoises** à soumettre leur candidature afin de participer au Forum.

## Objectifs

---

### ENTREPRISES DE DISTRIBUTION ET AGENTES/AGENTS DE VENTE

- Assister aux séances de *pitchs* des producteurs québécois, canadiens et européens afin de procéder à l'achat de nouvelles œuvres audiovisuelles;
- Explorer un nouveau marché et créer de nouvelles occasions d'affaires;
- Établir des relations d'affaires avec des producteurs, distributeurs, agents de vente et diffuseurs étrangers.

## MAISONS D'ÉDITION

- Participer aux séances de *pitchs* des producteurs, en particulier des producteurs québécois et canadiens, afin de procéder à l'achat de nouvelles propriétés intellectuelles;
- Explorer un nouveau marché et créer de nouvelles occasions d'affaires;
- Établir des relations avec des producteurs québécois, canadiens et européens ainsi qu'avec des éditeurs européens.

## Détails de l'offre

---

- Soutien financier de 1 550 \$ pour couvrir une partie des frais de voyage\*;
- Hébergement (jusqu'à 4 nuits);
- Accréditation gratuite et accès à toutes les activités du marché qui inclut plusieurs activités de réseautage permettant de développer la synergie avec le marché européen (Valeur de 1 000 €);
- Participation à des séances de jumelage avec les participations du Cartoon Forum (producteurs, distributeurs, diffuseurs, maisons d'édition, etc.);
- Accès à un espace Québec-Canada sur place.

\* La participante ou le participant est responsable de l'organisation de son déplacement.

## Critères de sélection

---

### ENTREPRISES DE DISTRIBUTION ET AGENTES/AGENTS DE VENTE

- Avoir distribué au moins 1 série télévisuelle d'animation, idéalement québécoise, dans les 3 dernières années;
- Avoir de l'intérêt à acheter des séries télévisuelles d'animation qui sont à l'étape de développement;
- Être disponible pour participer à l'événement (14 au 17 septembre 2026 inclusivement) à Toulouse.

### MAISONS D'ÉDITION

- Être une maison d'édition québécoise agréée active démontrant une expertise à l'international;
- Avoir un catalogue d'œuvres variées, jeunesse graphique et/ou illustré avec un fort potentiel d'adaptation cinématographique pour l'international;
- Démontrer un intérêt pour l'acquisition de contenu audiovisuel à adapter en œuvre littéraire;
- Être disponible pour participer à l'événement (14 au 17 septembre 2026 inclusivement) à Toulouse.

## Critères d'admissibilité

---

- Répondre aux conditions générales et spécifiques d'admissibilité du programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel : [audiovisuel](#) ou [livre et édition](#).
- Le siège de l'entreprise doit être établi au Québec.
- Être québécoise/québécois (avoir sa résidence fiscale au Québec depuis au minimum 2 ans).

- L'entreprise requérante ne doit pas être en situation de défaut relativement à ses obligations envers la SODEC.

**Maisons d'édition seulement :**

- Être une entreprise québécoise en édition de livres agréée ou admissible à l'agrément par le ministre de la Culture et des Communications, et selon les normes et conditions définies par la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et par les Règlements sur l'agrément.

## Candidatures

---

Pour déposer votre candidature, vous devez remplir le formulaire correspondant à votre secteur d'activités avant le **21 avril 2026, à 17 h** (heure de Montréal).

**Entreprises de distribution et agentes/agents de vente** : Veuillez remplir ce [formulaire](#).

**Maisons d'édition** : Veuillez remplir ce [formulaire](#).

Les candidates et candidats sélectionnés seront contactés début mai. Seuls les participantes et participants retenus recevront une confirmation.

## Renseignements

---

**Geneviève Bégin**

Déléguée à la promotion et à la diffusion du cinéma  
Affaires internationales, exportation et mise en marché du cinéma  
514 841-2330

[genevieve.begin@sodec.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.begin@sodec.gouv.qc.ca)